

Jean Charron*

Ce colloque sur l'éthique et la communication répond à l'initiative de deux philosophes, l'une, Dany Rondeau, de l'Université du Québec à Chicoutimi, davantage tournée vers l'éthique, et l'autre, Gilles Gauthier, de l'Université Laval, davantage tourné vers la communication publique. On ne s'étonne pas que les deux se rejoignent dans une réflexion sur l'*éthicisation* de la communication et sur la *communicalisation* de l'éthique (suivant les mots de Gilles Gauthier).

Derrière ces deux chercheurs, deux structures de recherche se trouvent associées : le *Groupe de recherche ÉTHOS* en éthique théorique et appliquée, que dirige Dany Rondeau, et le *Groupe de recherche sur les mutations du journalisme (GRMJ)*¹, auquel participe Gilles Gauthier. Que des chercheurs en éthique théorique ou appliquée s'interrogent sur « ce que l'éthique fait à la communication » et sur « ce que la communication fait à l'éthique » tombe sous le sens. Il suffit de lire l'appel à communication du colloque pour constater que cette thématique relève de leur pleine juridiction disciplinaire. En revanche elle semble déborder largement le champ de compétence des chercheurs qui s'intéressent aux « mutations du journalisme ». Alors, qu'est-ce qui pousse le GRMJ à vouloir s'associer à une réflexion philosophique sur l'éthique et la communication ?

On peut apporter deux réponses. Une première, simple et suffisante en elle-même, consiste à souligner l'importance de l'éthique pour des journalistes : d'une part, les journalistes sont aux prises avec des dilemmes éthiques, anciens et nouveaux, qu'ils ne sont pas toujours bien préparés à résoudre, et, d'autre part, ils doivent rendre compte de débats publics dans lesquels la dimension éthique serait, suivant une hypothèse soulevée par le thème de ce colloque, de plus en plus prégnante, de plus en plus complexe et en lien avec des enjeux nouveaux. Déjà il y a là matière à susciter l'attention des *journalism*

* Jean Charron est professeur-chercheur au Département d'information et de communication de l'Université Laval. Il y dirige le Groupe de recherche sur les mutations du journalisme (GRMJ) qui étudie les transformations de *la presse* et du journalisme à l'échelle historique et dans le cadre plus large de la communication publique. Parmi d'autres publications, il est l'auteur, avec Jean de Bonville de l'important ouvrage *Nature et transformation du journalisme : théorie et recherches empiriques*.

¹ Pour en savoir davantage sur les travaux du GRMJ, voir son site : <https://www.grmj.ulaval.ca/>

studies. La participation à ce colloque de chercheurs et de journalistes comme Marc-François Bernier, François Demers, Jean-François Tétu et Alain Dubuc témoigne de cet intérêt.

J'apporte cependant une deuxième réponse, celle-là plus longue à élaborer, et que je suis tenté de résumer en forme de question : s'il y a *éthicisation* de la communication publique et *communicalisation* de l'éthique, et plus particulièrement de l'éthique *du et dans* le débat public, dans quelle mesure ces processus contribuent-ils à redéfinir, à l'échelle historique, les termes du contrat de communication publique qui lie les parties prenantes, dont les journalistes, aux débats publics? Voilà une question qui, d'emblée, a tout à voir avec la recherche sur les mutations du journalisme, mais qui nous amène à considérer le journalisme non pas en lui-même, mais dans ses relations d'influence mutuelle avec les autres formes de discours publics (politiques, religieux, administratifs, publicitaires, scientifiques, etc.) qui tous participent au même *système de communication publique*. Ce système est constitué de l'ensemble des acteurs ou instances et des règles – notamment éthiques - qui concourent à la production et à la circulation des discours publics sur les affaires publiques, c'est-à-dire des discours énoncés publiquement, le plus souvent par le fait d'une médiation, sur ce qui est considéré, du moins par ceux qui les énoncent ou les médiatisent, digne d'une attention publique. Le journaliste y joue, de toute évidence, un rôle central et double, à la fois en tant qu'agent autonome de la communication publique, qui parle pour lui-même², et en tant qu'instance de médiation des discours des autres, qui fait parler autrui.

La question de l'*éthicisation* de la communication publique et *communicalisation* de l'éthique, ramenée à l'échelle d'un *système de communication publique*, nous porte vers l'observation de la dialectique qui s'instaure entre les transformations du journalisme dans la longue durée (qui est l'objet d'étude du GRMJ) et les transformations des pratiques discursives des autres acteurs sociaux (les gouvernants, les institutions, les groupes, les associations, les mouvements sociaux, etc.) engagés dans la production des discours publics.

² Encore que la parole du journalisme est fortement tributaire des politiques de l'entreprise de presse qui l'emploie.

Le journalisme peut être conçu comme une pratique discursive régie par un ensemble de règles, de savoir-être, savoir-penser et savoir-faire qui, dans un temps et un lieu donnés, définissent ce qu'est le journalisme. Cet ensemble constitue un dispositif cognitif collectif qui permet aux journalistes d'agir et de penser en journalistes, et qu'on peut se représenter comme un répertoire de modèles de pratiques, acquis par expérience et par imitation des pairs, incorporé par les journalistes, qui fonde leur perception et leur interprétation « professionnelle » du réel et régit leur production discursive. Le discours journalistique étant le principal lieu de médiation des discours de ceux qui participent ou veulent participer à la communication publique, comment considérer que cet ensemble de règles puisse ne pas être en phase, ne pas « faire système » avec les règles qui régissent la production discursive des autres acteurs qui participent à la communication publique ? Autrement dit, le journalisme est une composante d'un système plus vaste de communication publique et les règles qui le régissent, bien que spécifiques, doivent être congruentes avec celles qui régissent les autres pratiques discursives qui concourent à ce système. Le paradigme journalistique dominant dans un cadre spatio-temporel donné apparaît alors comme un sous-ensemble (et un révélateur) d'un dispositif sociocognitif plus général, une sorte de culture de la communication publique ou d'un contrat de communication publique qui détermine qui peut parler publiquement, de quoi, quand, de quelle manière, à qui, dans quelles circonstances, à quel titre, etc.

Vue sous cet angle, une *éthicismation* de la communication et une *communicalisation* de l'éthique se réalisent à travers la dialectique qui s'instaure entre les éléments du système et à travers donc les tensions et déséquilibres par lesquels la configuration de ce système, toujours contingente, est appelée à changer. C'est pourquoi, le thème de ce colloque prend, pour le GRMJ, un relief particulier. En effet, les valeurs et les conceptions communes, tenues pour acquises, dans un temps et un lieu donnés, à propos de ce qu'est un débat public, de la manière dont il doit se dérouler, des formes légitimes qu'il doit prendre, des acteurs habilités à y participer, des objets ou enjeux dignes d'être débattus, bref toutes ces choses qui concourent à définir une éthique du débat public ne constituent-elles pas une dimension importante, fondamentale, d'une culture de la communication publique ? Cette culture qui ne peut pas ne pas être substantiellement transformée s'il y a un processus d'*éthicismation* de la communication publique et de *communicalisation* de l'éthique.

Voilà donc comment l'idée selon laquelle l'éthique ferait quelque chose à la communication publique et la communication publique ferait quelque chose à l'éthique vient titiller l'esprit de l'historien/sociologue du journalisme. Pour autant, il ne doit pas s'attendre à ce que les philosophes politiques, les philosophes du langage et les éthiciens fassent son travail à sa place et documentent ce changement de la manière dont il le ferait lui-même aux fins de ses propres recherches. Alors que peut-il espérer de leur travail ? Il espère surtout des questions et des concepts pour les poser, et aussi peut-être des hypothèses de travail. On peut attendre des philosophes qu'ils nomment les choses et qu'ils cernent les aspects des débats publics qui leur semblent « bouger » sous l'effet de la dialectique de l'éthique et de la communication, à charge de l'historien/sociologue d'en relever les traces empiriques de la manière la plus systématique possible.

Y a-t-il une emprise de plus en plus grande de l'éthique dans le débat public ? Depuis quand ? Et de quelle ampleur ? Quelles formes prend-elle ? Que change cette éthicisation quant à la genèse et la définition des enjeux publics et quant aux manières d'en débattre ? Les débats publics sont-ils davantage aujourd'hui qu'hier sensibles à la dimension éthique des enjeux publics ? Les protagonistes cherchent-ils davantage à faire vibrer la corde sensible de l'éthique pour assoir leurs positions et miner celles de leurs adversaires ? Le font-ils par moralisation (la propension des protagonistes des débats sociaux à accoler aux enjeux débattus une dimension morale), par moralisme (leur propension à imposer leur morale aux autres), ou les deux à la fois ? L'éthique est-elle un nouvel angle que privilégieraient les journalistes pour définir ou « cadrer » les événements et les situations d'actualité ? Les enjeux éthiques ou « éthicisés » sont-ils aujourd'hui davantage traités par les médias et publiquement débattus qu'autrefois ? La critique des médias est-elle aujourd'hui davantage qu'hier fondée sur des jugements éthiques ? En quoi ces usages de l'éthique changent-ils la conception même de l'éthique de la communication publique et de l'éthique journalistique ? Quel rapport entre une éthicisation des enjeux ou des objets de débat et une éthicisation du débat lui-même ?

Déjà, de telles questions suffisent à dessiner, pour le socio-historien du journalisme, l'ébauche d'un programme de recherche sur les transformations de la communication publique, ou pour désigner les choses avec les catégories du GRMJ, sur les mutations du contrat de communication publique. Certes, une lecture aussi orientée des contributions à

ce colloque ne rend pas justice à la richesse et la diversité des interventions des participants, mais elle explique l'intérêt singulier que leur porte le GRMJ.